**République Démocratique du Congo**

**Ministère de L’Agriculture**



**Secrétariat Général de l’Agriculture**

**Programme National de Développement Agricole(PNDA)**

# Détails du projet(P169021)

# Crédit IDA : 69510

# Don IDA-D8690

# [ZR-MINAGRI-244973-CS-INDV](javascript:void(0)) TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN(E) RESPONSABLE PROVINCIAL DE SUIVI ET EVALUATION DE L’UNITE PROVINCIALE D’EXECUTION DU PNDA/Nord Kivu

**­­­­­­­­­­­­**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

**1.1. Contexte General du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC**

Le secteur agricole congolais est caractérisé par une faible productivité des filières végétales, animales et halieutiques, un cadre institutionnel insuffisamment organisé, une dégradation et un faible niveau d’accès aux infrastructures de commercialisation et aux services financiers ainsi que l’inadéquation de l’offre de services de recherche et de vulgarisation agricole. Les dynamiques et pratiques agricoles actuelles ne rassurent pas les investisseurs, les producteurs et/ou les opérateurs économiques ; elles rendent difficiles l’accès aux intrants, au capital, aux compétences techniques, aux conseils ainsi qu’aux marchés.

Dans un tel environnement socioéconomique, le métier de l’agriculture (et ses métiers connexes) n’attire pas beaucoup de jeunes et autres couches dynamiques, et ceux qui s’y appliquent limitent leurs production aux besoins du marché local, sinon à la seule consommation du ménage et n’investissent pas dans une croissance durable de leur activité[[1]](#footnote-2).

Il y a lieu de mentionner, que de manière substantielle, le secteur agricole congolais a connu, sur la période allant de 2006 à 2014, une croissance confirmant sa place parmi les secteurs porteurs de croissance. Toutefois, de la période allant de 2014 à 2018, la pauvreté est demeurée criante et est peu influencée jusqu’à présent par la reprise économique.

En même temps, la situation nutritionnelle est critique. Le retard de croissance, ou malnutrition chronique, touche 43% d’enfants de moins de cinq ans et 13% d’entre eux souffrent de la malnutrition aigüe globale. L’insuffisance pondérale, quant à elle touche près d’un enfant sur quatre. Cette situation reste un grand défi à relever en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population et de vaincre la malnutrition et l’insécurité alimentaire en RD Congo[[2]](#footnote-3).

Il est à noter que les rendements des cultures en RDC sont parmi les plus bas au monde, et le pays importe annuellement pour environ 2 milliards de Dollars américains afin de nourrir sa population en pleine croissance[[3]](#footnote-4).

Suite à ce constat, le Gouvernement, en partenariat avec différentes organisations intervenant dans le secteur agricole et rural, a élaboré de manière participative et inclusive le Plan National d’Investissement Agricole (PNIA 2013 – 2020), dont l’objectif global est d’induire une croissance agricole moyenne annuelle d’au moins 6%.

Pour y parvenir, et en appui aux actions antérieurement engagées, le Gouvernement de la RDC a élaboré et met en œuvre, différentes stratégies appuyées par les Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque mondiale.

Celle-ci s’est engagée à soutenir le Gouvernement dans sa stratégie, en mobilisant à ce jour un montant de 500 millions de Dollars américains juste dans le secteur agricole, soit 15% de l’engagement total de la Banque mondiale en RDC.

**1.2. Présentation du PNDA**

1. Afin d’appuyer le secteur agricole et dans le cadre du PNIA, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) prépare, avec le soutien financier et technique de l’Association Internationale de Développement ci-après « la Banque mondiale »), un projet dénommé « Programme National de Développement Agricole », PNDA, en sigle. Le Gouvernement prévoit la mise en œuvre du PNDA sous la conduite du Ministère de l’Agriculture. Dans cette perspective, la Banque mondiale a accepté d’accorder pour la mise en œuvre de ce projet, un financement de l’ordre de 500 millions de Dollars américains pendant une première phase de 5 ans, Deux autres phases de cinq (05) ans chacune, pourraient être envisagées pour deux phases de 5 ans successivement pour atteindre au bout de 15 ans 17 Provinces du pays.

Les objectifs spécifiques du programme se déclinent comme suit :

* soutenir la croissance de la productivité agricole au niveau de l’exploitation, permettant aux petits exploitants agricoles d’accroître leurs actifs et leur production, puis d’intervenir pour favoriser l’accès au marché et l’intégration productive de ces petits exploitants dans les chaînes d’approvisionnement agricoles ;
* soutenir par des investissements importants dans la fourniture de biens et services publics agricoles aux niveaux national et local, notamment la recherche et le développement agricoles, la santé animale et végétale ainsi que les infrastructures;
* renforcer les capacités des Services Publics Agricoles en particulier, du Ministère de l’Agriculture, Ministère de la Pêche et Elevage et du Ministère du Développement Rural en vue de la fourniture des biens et services publics agricoles de base dans la zone du projet et renforcer la gestion du programme et le suivi et évaluation aux niveaux national et provincial dans les provinces participantes et ;
* renforcer les interventions d’urgence dans le secteur de l’Agriculture.

Le Projet sera exécuté dans les Provinces du Nord Kivu, Kwilu, Kasaï Central, Kasaï et Kongo Central et s’appuiera sur des approches validées et les expériences réussies en RDC et dans la région. Il s’articulera autour de quatre composantes :

1. **La composante 1** (avec ses trois sous-composantes) consiste à «améliorer la productivité agricole (y compris les cultures, l’élevage et la pêche) » des petites exploitations agricoles (de cultures et de produits animaux) à travers l’adoption des technologies, des pratiques améliorées et l’accès au financement. Elle contiendra 3 sous-composantes :

**La sous composante 1.1** : financera l’aide directe aux petits exploitants agricoles pour l’adoption des pratiques, technologies et intrants et NSA (agriculture intelligente face au climat et agriculture intelligente face à la nutrition) à travers des semences, plants, races animales, services de conseils et de vulgarisation conformes à ces technologies.

**La sous composante 1.2** : traitera de l’accès à l’assistance technique et aux services financiers liés à la mise en œuvre de l’investissement afin de promouvoir des meilleures pratiques et d’améliorer la productivité des petits exploitants

**La sous composante 1.3** : traitera de la réponse rapide aux urgences agricoles pour les petits exploitants bénéficiaires des appuis directs via la sous-composante 1.1 (USD 20 millions IDA + 20 millions GRIF)

**La composante 2** (avec ses deux sous composantes) consiste à « améliorer l’accès au marché pour les petits exploitants agricoles ». A cet effet, elle appuiera la réduction des coûts de transaction pour les petits exploitants agricoles afin d’accéder aux marchés, ainsi que leur inclusion dans des groupes d’agriculteurs (coopératives/associations) et les agro-MPME. Les interventions soutenues dans cette composante seront également bénéfiques pour l’adaptation/l’atténuation des changements climatiques et/ou pour la contribution à la réduction de la malnutrition. L’accès au marché devient un pilier indispensable si l’on veut que l’amélioration des revenus soit réalisée. Deux facteurs sont indispensables à cet effet. Il s’agit de réhabilitation des infrastructures routières des bassins de production et de la suppression des tracasseries administratives. Un programme de lutte contre les « tracasseries administratives routières » ou fluviales devient indispensable après la réhabilitation des routes de desserte agricole et des voies navigables d’accès au marché d’intérêts national si l’on veut que les gains qu’auront acquis les producteurs agricoles leurs soient effectivement alloués du fait des « investissements en amont».

La composante se concentrera sur les deux domaines suivants :

**La Sous-composante 2.1** ,Infrastructures rurales, visera principalement à améliorer les routes rurales et les corridors de transport prioritaires (y compris les mesures de sécurité fluviale et les sites de lancement dans les voies navigables[[4]](#footnote-5)), afin de libérer le potentiel de production et de commerce des petits exploitants agricoles dans la zone du projet, en fonction des critères suivants : (i) ces corridors sont connectés aux routes principales, voies ferrées et/ou voies navigables opérationnelles (sûres et utilisables toute l’année) ; (ii) ils conduisent à des zones à fort potentiel agricole et à une population relativement dense ; et (iii) ils nécessitent des synergies avec les investissements en cours ou futurs du secteur agricole et d’autres interventions dans les infrastructures de transport et/ou de connectivité.

**La sous-composante 2.2**, consiste à l’inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur. Elle fournira des subventions de contrepartie basées sur une approche axée sur la demande aux groupes de petits exploitants agricoles (coopératives/associations) et aux agro-MPME qui travailleront avec les petits exploitants agricoles bénéficiaires de la sous-composante 1.1

**La composante 3** (avec deux sous-composantes) : Fourniture des biens et services publics agricoles. Elle a pour objectifs :

(i) le renforcement des capacités des Ministères clés (tels que l’Agriculture, Pêche et Elevage, les Affaires Foncières et le Développement Rural) aux niveaux national et provincial, en vue de la fourniture de biens et services publics essentiels à l’Agriculture ; et (ii) la gestion, le suivi et l’évaluation du programme. Elle se décline en deux (02) sous-composantes :

**Sous-composante 3.1 : elle** consiste à renforcer des capacités pour la fourniture de services publics agricoles. Le programme soutiendra les efforts gouvernementaux (national et local) visant à : (i) renforcer les capacités de planification, de coordination, de suivi et d’évaluation aux niveaux national et décentralisé (notamment les statistiques agricoles et météorologiques et les systèmes de données géoréférencées), en mettant l’accent sur la Direction des Analyses, Prospectives et de la Planification (DAPP) du Ministère de l’Agriculture.

**Sous-composante 3.2 :** Gestion, suivi et évaluation du programme. Le programme financera : (i) les coûts de fonctionnement de l’Unité de Coordination Nationale du Programme (UNCP); (ii) le suivi et l’évaluation des activités du programme ; (iii) la communication des activités du programme à différents publics ; et (iv) l’embauche du personnel, l’acquisition de biens, de services de consultants, d’ateliers et de formation. Dans le cadre de cette sous-composante, le programme assurera également un suivi approprié des politiques de sauvegarde environnementales et sociales.

**Composante 4** —Réponse aux urgences agricoles (USD 0 millions IDA)

Cette sous composante qui est dotée au départ d’un financement nul devra permettre de financer, à partir des réallocations budgétaires via les autres composantes, une intervention immédiate en cas de crise ou d’urgence éligible

Le PNDA se propose d’utiliser une partie du financement du programme, à titre de dépenses autorisées, pour recruter un/e Responsable Provincial de Suivi et Evaluation de l’UPEP/Nord Kivu.

**II. Fonctions et Responsabilités**

Sous l’autorité du Coordonnateur de l’Unité Provinciale d’Exécution du PNDA (UPEP/Nord Kivu et la supervision du Responsable National de Suivi et Evaluation, le Responsable Provincial de Suivi & Evaluation de l’UPEP assurera le suivi des indicateurs et la mise en cohérence des données selon les exigences du Projet. Pour ce faire le Responsable Provincial de suivi et évaluation devra mettre en place un système fiable de collecte des données sur les activités du en vue de permettre la mesure du progrès des indicateurs. Il aura à exécuter les tâches suivantes :

* + Mettre en place le système suivi du projet au niveau provincial, notamment une méthodologie permettant la collecte des données fiables sur les indicateurs du projet ; Le système à mettre en place doit permettre un possible suivi à distance (cartographie des indicateurs de suivi : ex. GEMS)
  + Appuyer la Coordination Nationale à développer un système de suivi des activités des programmes et d'évaluation des résultats par la production de rapports réguliers ;
  + Assurer la collecte, la consolidation, l’analyse et l’exploitation des données collectées dans le cadre du PNDA dans sa province ; et produire des rapports réguliers sur l’état d’avancement du projet notamment des indicateurs de suivi ;
  + Coordonner la transmission au niveau national du rapport de suivi et évaluation de l’UPEP,
  + Collaborer avec les services techniques étatiques, différents partenaires et bénéficiaires de sa province afin de faciliter la collecte des données pour les indicateurs de performance et les progrès des activités en vue du projet ;
  + Procéder à la collecte systématique des données, assurer leur assemblage et leur compilation dans un rapport d'avancement trimestriel/semestriel/annuel de suivi évaluation ;
  + Produire le rapport à jour sur l’état d’avancement du projet avant chaque mission de supervision conjointe Banque Mondiale et Gouvernement ;
  + Participer à l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet (y compris les visites de supervision);
  + Participer au renforcement des capacités de services techniques de Ministères impliqués dans la mise en œuvre du PNDA en matière de suivi et évaluation afin de s’assurer de leur implication effective dans les activités de suivi et permettre de préparer la durabilité des effets qui seront induits par le projet ;
  + Collecter les informations en interne sur les activités et le progrès de chaque composante du projet.

Il s’agira plus spécifiquement de :

* + Assurer la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation au niveau provincial;
  + Veiller au respect du chronogramme d’activités et alerter la coordination Provinciale sur des retards potentiels afin d’envisager les corrections ;
  + Assurer la mise en place et l’amélioration du dispositif de suivi-évaluation en collaboration avec le Responsable National de Suivi et Evaluation;
  + Participer à la supervision de la mise en œuvre des projets et à l’évaluation de leur Performance de concert avec ses collaborateurs;
  + Identifier les difficultés rencontrées dans la préparation, l’exécution des projets et participe à l’application de mesures correctrices;
  + Participer à l’évaluation des besoins et au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre au niveau provinciale en collaboration avec le Responsable National en Suivi et Evaluation;
  + Rendre compte périodiquement au Coordonnateur Provincial du déroulement des activités menées par les différents acteurs de mise en œuvre des projets ;
  + Veiller à la régularité des rapports techniques du personnel terrain et des partenaires de mise en œuvre des projets;
  + Exploiter les rapports soumis par les partenaires et le personnel terrain et participer aux feed-backs en collaboration avec la Coordination Nationale;
  + Participer à la préparation des réunions techniques de coordination;
  + Participer au suivi et à l’évaluation des performances programmatiques et celles du personnel technique;
  + Participer à la préparation des budgets et des rapports de performance (techniques et financiers), à l’analyse périodique des écarts et à la correction des changements si nécessaires;
  + Appuyer l’organisation des missions terrain de supervision, suivi et contrôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets;
  + Appuyer l’élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de communication de concert avec le/la responsable plaidoyer et communication;
  + Appuyer la rédaction des articles de presse de concert avec le/la Chargé de communication;
  + Assurer le contrôle de la qualité des données collectées sur le terrain.

**III Profil requis**

* Etre titulaire d’un diplôme de licence en agronomie (économie agricole notamment), économie rurale ou tout autre diplôme équivalent ;
* Avoir un esprit d'initiative et une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
* Avoir une bonne connaissance des politiques nationales de développement du monde rural ;
* Etre de bonne moralité ;

Par ailleurs, le candidat ou la candidate devra :

* Avoir au moins cinq (5) années d’expérience minimum dont trois (3) au moins en élaboration et utilisation de système de suivi-évaluation, de préférence dans le domaine du développement agricole, de la gouvernance et la mise en œuvre de politiques publiques ;
* Disposer d’une bonne maitrise des pratiques et procédures de gestion de projet (cadre logique, programmation, mise en œuvre, reporting, etc.) et connaissance des pratiques des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale ;
* Aptitudes au travail d’équipe et à la coordination et/ou gestion d’équipes, excellent relationnel ;
* Disposer d’une forte capacité de travail en équipe, flexibilité, sens de l’organisation, réactivité ;
* Disposer des aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies, etc.) ;
* Etre Pragmatique, capacité avérée à la production d’outils et de documents dans un temps court ;
* Disposer des excellentes compétences en animation de formations ;
* Capacité à travailler dans un contexte multiculturel ;
* Excellente maîtrise du français à l’écrit comme à l’oral ;
* Avoir au moins trois (3) ans d’expérience avérée comme Chargé de Suivi et Evaluation dans un projet financé par les bailleurs de fonds ;
* En plus d’une bonne expression orale et écrite en français, le candidat devra être capable de créer les conditions propices de travail en équipe ;
* Avoir la maîtrise de l’outil informatique et des logiciels spécialisés de collecte et analyse des données.
* Avoir les notions de suivi à distance et être en mesure d’utiliser quelques logiciels d’analyse des données (Excel, SPSS, Kobo, Stata, etc.)

IV. **DUREE DU CONTRAT**

Le contrat sera payé sur financement IDA pour une durée de 12 mois renouvelables en cas de nécessité, et ce, après évaluation positive des performances.

1. **RAPPORTS**

Le Responsable Provincial de Suivi et Evaluation de l’UPEP assurera la collecte et analyse des données du projet et produira des rapports en français sur l’état d’avancement des indicateurs de suivi. Ces rapports seront faits sur une base (i) mensuelle (ii) trimestrielle et (iii) annuelle, et chaque fois qu’une mission de supervision est programmée.

1. **PROCESSUS de RECRUTEMENT**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

1. *INS, Enquête 1-2-3, Septembre 2014* [↑](#footnote-ref-2)
2. *Plan National d’Investissement Agricole (PNIA).* [↑](#footnote-ref-3)
3. *Propos d’Ahmadou MOUSTAPHA NDIAYE (Directeur des Opérations BM en RDC) lors de séances de vulgarisation des activités agricoles appuyées par la BM en RDC, Novembre 2016.* [↑](#footnote-ref-4)
4. [↑](#footnote-ref-5)